



## COMMUNIQUE DE RENTREE

Après quelques semaines de repos, nous avons retrouvé, pour beaucoup, nos postes, commencé de nouvelles fonctions pour d'autres et hélas, pour certains, dans l'attente d'une nomination ou affectation.



**A toutes et tous**, dans le supérieur, dans les services, les œuvres, les grands établissements ou les EPLE,

**A tous et toutes**, les administratifs, les personnels de direction, des collectivités territoriales, d'éducation,

**A toutes et tous**, les personnels titulaires ou agents non titulaires.

**Bienvenue à celles et ceux qui entrent dans l'académie de Créteil.**

Une académie composée de trois départements ; d'une superficie très réduite pour le Val de Marne et la Seine St Denis, moins urbanisée pour la Seine et Marne. Une académie qui compose une partie de la région académique d'Ile de France.

Une académie où travaillent 76 787 personnels en activité **dont 18 706 personnels non enseignants.**

A&I-UNSA est un syndicat membre de la fédération UNSA-Education où nous côtoyons le syndicat des enseignants (SE-UNSA), le syndicat des chefs d'établissements (SNPDEN) entre autres organisations. L'UNSA-Education est membre de la confédération UNSA.

La section de Créteil est une section où tous les corps : adjoints, SAENES et attachés sont représentés et actifs. Nous sommes majoritaires chez les attachés mais pas chez les B et C. Les élections professionnelles de décembre 2018, nous ont confirmé dans notre représentativité dans les CAPA (où la gestion des carrières se fait). Elles ont de même confirmé notre influence au niveau national (CAPN).

A&I-UNSA est présent au CTA (qui est l'instance où les moyens se décident, formation, création ou suppressions des postes...tous les postes).

A&I-UNSA est présent dans les CHSCT Départementaux et au CHSCT Académique. Instance où s'étudie les conditions de travail de tous les collègues de l'académie (1<sup>er</sup> et second degré).

Tous les trimestres, notre organisation syndicale rencontre le DRH afin de faire le point sur la gestion des personnels (voir nos comptes rendus sur notre site : <http://www.aeti-creteil.fr/> ). A chaque fois qu'un collègue nous sollicite, il est accompagné dans ses démarches : sur son lieu d'exercice, ou auprès de la DAP. Inlassablement nos commissaires paritaires dont certains exercent dans l'académie depuis des dizaines d'années, sont à l'écoute des collègues, au soutien des collègues. Enfin, en personne tous les ans, monsieur le Recteur nous accorde une audience où un tour d'horizon des problématiques de l'académie sont évoquées.

Chers collègues, je terminerais en attirant votre attention sur les réformes gouvernementales qui risquent de bouleverser votre vie professionnelle. La disparition des CAP dès janvier 2020, la réforme de la fonction publique, la réforme territoriale et la réforme des retraites pour tous.

**Soyez-en persuadés, plus que jamais, vous aurez besoin d'un syndicat pour vous accompagner dans la gestion de vos carrières, dans votre vie professionnelle.**

**Avec des CAP vidées de leurs compétences, vous serez seuls face à notre employeur.**

**Bonne année scolaire à tous !**

**Rejoignez-nous, ensemble nous ferons corps !**

**<https://www.aeti-uns.org/comment-adherer-au-syndicat-html/>**

Le bureau académique de la section de Créteil